



Frais de séjour

Dans notre établissement de soins de santé, le prix de la journée d'entretien **en hospitalisation** est fixé par le Ministère de la Santé Publique pour les services Aigus s'établit depuis le 1^{er} juillet 2025 à :

Prix en chambre COMMUNE	Bénéficiaire Intervention Majorée (BIM)	Enfant ayant la qualité de personne à charge	Descendant chômeur non BIM et personne à charge	Bénéficiaire avec personne à charge	Autres bénéficiaires	Sans mutuelle Payant
Quote-part personnelle journalière prévue par la loi (Quel que soit le type de chambre)						
Pour le 1 ^{er} jour	7,03	34,30	34,30	47,08	47,08	720,85
* Prix hébergement par jour (100%)	/	/	/	/	/	15,62
A partir du 2 ^{ième} jour	7,03	7,03	7,03	19,81	19,81	720,85
A partir du 91 ^{ième} jour	7,03	7,03	7,03	7,03	19,81	720,85
Forfait médicament par jour	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62
Forfait radio par séjour (460821)	1,98	6,20	6,20	6,20	6,20	20,92
Forfait labo par séjour (591603)	0,00	7,44	7,44	7,44	7,44	37,01
Forfait médecine interne	0,00	16,40	16,40	16,40	16,40	16,40
Acompte à verser tous les 7 jours	50,00	75,00	75,00	150,00	150,00	1750,00

Prix en chambre particulière

Acompte à verser tous les 7 jours pour une chambre particulière :

- Suppléments d'honoraires majorés à **200 %**
- A ajouter au prix chambre commune :

Chambre particulière à 1 lit : 60,00 / jour

Chambre particulière à 1 lit **RÉNOVÉE** : 75,00 / jour

VIPO	ENFANT	NON VIPO
470,00	495,00	570,00

NB : La quote part du patient est appliquée en vertu de l'Arrêté Royal du 05/03/97.

L'Arrêté Royal du 21/09/93 prévoit l'application de forfaits pour examens radiologique et biologie.

L'Arrêté Royal du 22/12/03 prévoit l'application d'un forfait pour les prestations techniques en médecine interne.

Une quote-part éventuelle sur certains honoraires médicaux et paramédicaux (kiné...) et spécialités pharmaceutiques vous sera facturée.

Services divers	
Location de télévision	2,50/jour
Facturation de télécommande si non remise à l'accueil	40,00
Repas accompagnant	
Petit déjeuner	5,20
Dîner	10,50
Souper	8,00

Les paiements peuvent s'effectuer en espèces ou par Bancontact à la caisse centrale (située au rez-de-chaussée) tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h00.